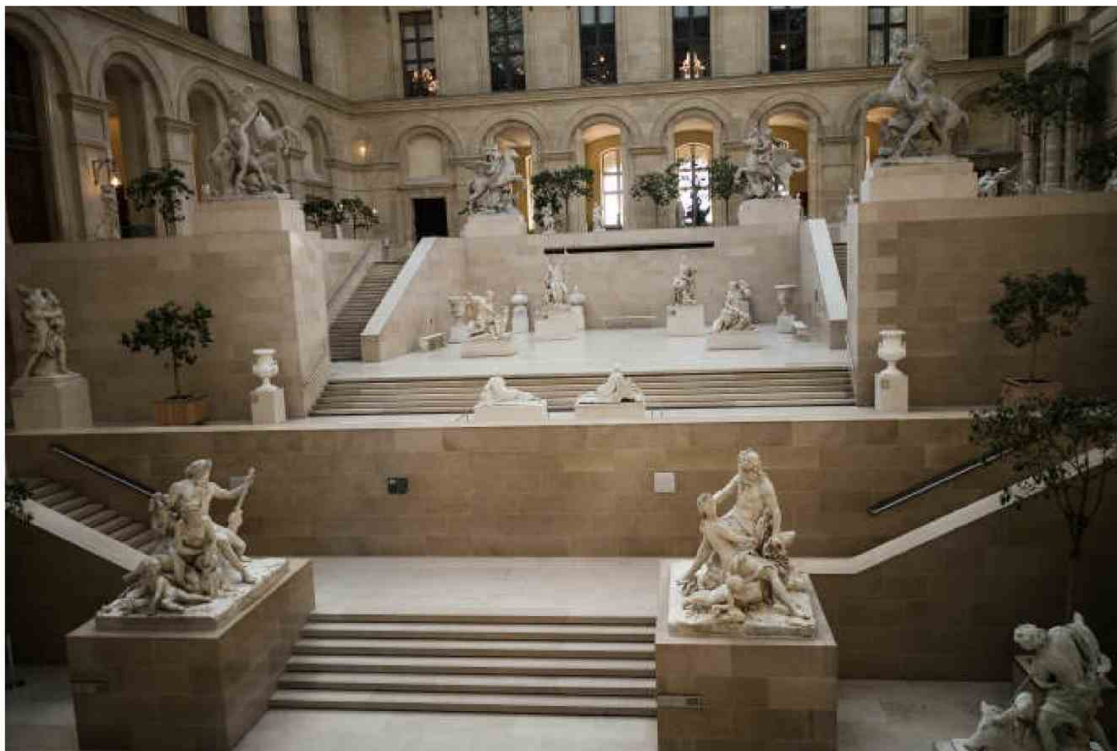




## Coronavirus : le ministère de la culture lance l'opération #CultureChezNous

 [lemonde.fr/culture/article/2020/03/17/coronavirus-le-ministere-de-la-culture-lance-l-operation-culturecheznous\\_6033452\\_3246.html](http://lemonde.fr/culture/article/2020/03/17/coronavirus-le-ministere-de-la-culture-lance-l-operation-culturecheznous_6033452_3246.html)



Le musée du Louvre fermé aux visiteurs, à Paris, le 15 mars. JULIEN MUGUET POUR « LE MONDE »

Un opéra ou un concert en streaming, une visite virtuelle d'exposition... Le ministère de la culture lance, à partir de mercredi 18 mars, l'opération #CultureChezNous. Pour profiter de la culture de chez soi. « *Le site Internet du ministère va devenir une plate-forme où seront répertoriées toutes les initiatives permettant de faire venir la culture à domicile pendant le confinement lié au coronavirus* », explique, au *Monde*, l'entourage de Franck Riester.

Dans un premier temps, toutes les actions d'offres culturelles à distance lancées par les opérateurs publics (Opéra de Paris, Centre Pompidou, palais de Tokyo, BNF, etc.) y seront regroupées.

Alors que le secteur culturel, comme beaucoup d'autres secteurs économiques, est durement touché par la fermeture des lieux de spectacles, de concerts, d'exposition, le site du ministère donnera également des informations pour les professionnels de la culture.

Lire aussi [Coronavirus : en France, les mesures sanitaires mettent la culture à l'arrêt](#)



« Une adresse e-mail sera créée pour chaque secteur (musique, théâtre, danse, etc.) permettant de se renseigner sur les aides et les soutiens », précise le cabinet du ministre. « Des mesures d'urgence vont être prises en lien notamment avec le Centre national du cinéma [CNC], le Centre national de la musique [CNC] », promet-on. Il est, par exemple, envisagé de permettre aux structures de ne pas rembourser les subventions touchées pour l'organisation de manifestations qui ont été annulées.

## Des discussions en cours sur les intermittents du spectacle

Sur la question des intermittents du spectacle, confrontés au risque d'une « double peine » (ne pouvant pas faire leurs cachets, ils risquent de ne pas pouvoir renouveler leurs droits à l'assurance-chômage), des « discussions sont en cours avec Matignon et le ministère du travail », explique la Rue de Valois. « Nous sommes tout à fait conscients du problème », insiste le ministère.

Quant au ministre de la culture – qui a annoncé, lundi 9 mars, être contaminé par le virus –, « il va bien malgré quelques épisodes de fièvre », affirme son entourage. Franck Riester participera, mercredi 18 mars, au conseil des ministres prévu en visioconférence.

Lire aussi [Coronavirus : comment Beln Sports et RMC Sport luttent contre l'écran noir](#)  
De son côté, le Syndicat national du théâtre privé (SNDTP) a publié, mardi 17 mars, un communiqué invitant les personnes qui avaient réservé pour des spectacles qui ont dû être annulés à « faire don de leurs billets ». Reprenant une initiative lancée il y a quelques jours en Hongrie et relayée sur les réseaux sociaux, le syndicat propose aux spectateurs de « ne pas réclamer le remboursement de leur billet par solidarité avec le milieu culturel ». Cet « appel à la solidarité » permettrait, selon le SNDTP, de « soutenir la filière artistique ».

Parallèlement, le syndicat demande également que « le gouvernement prenne des mesures pour permettre aux spectateurs qui le demanderaient de bénéficier d'un dégrèvement fiscal de tout ou partie de leur geste de solidarité envers le monde culturel ».

Notre sélection d'articles sur le coronavirus

Retrouvez tous nos articles sur le coronavirus [dans notre rubrique.](#)

[Sandrine Blanchard](#)